

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois . . .	15.00
Six mois . . . . .	26.00
Un an . . . . .	50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois . . . . . 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

annonces : la ligne . . . . .	20 c.
Réclames : » . . . . .	30 c.
Faits divers : » . . . . .	10 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.	

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du Journal, à Lille, chez M. Quantin, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. Havas, LAFITTE et Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publications.

### BOURSE DE PARIS

(Service gouvernemental)

2 JANVIER	
3 0/0 . . . . .	71 00
4 1/2 . . . . .	102 00
Emprunts (5 0/0) . . . . .	105 75

3 JANVIER	
3 0/0 . . . . .	71 35
4 1/2 . . . . .	101 50
Emprunts (5 0/0) . . . . .	105 85

Service particulier du Journal de Roubaix	
Actions Banque de France	35 00
Société gén. détachée	515 00
Crédit foncier de France	630 00
Chemins autrichiens	522 00
Lyon	1015 00
Est	620 00
Ouest	685 00
Nord	1285 00
Midi	790 00
Suez	678 00
5 0/0 Péruvien	48 1/4
Actions Banque ottomane (ancienne)	060 00
Banque ottomane (nouvelle)	373 00
Londres court	25 14 1/2
Crédit Mobilier	148 00
Turc	11 35
Turc nouveau	60 00

### DEPECES COMMERCIALES

New-York, 3 janvier.  
Change sur Londres, 4,84 0/0; change sur Paris, 5,171/2.  
Valeur de l'or 107 0/0.  
Café good fair, (la livre 20 0/0)  
Café good Cargoes, (la livre) 20 1/2  
Marché ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Co représentés à Roubaix par M. Bultea-u-Gry-monprez :

Havre, 3 janvier.  
Cotons : Ventes 12,000 b., marché excité, haussant, Orléans low 85, George 82.

Liverpool, 3 janvier.  
Cotons : Vente 20,000 bal. Marché fort.

Manchester, 3 janvier.  
Marché fort.

New-York, 3 janvier.  
Cotons : 12 5/8.  
Quatre 64,000 b.

### ROUBAIX 3 JANVIER 1877.

### Bulletin du jour

Les impressions heureuses qui résultaient de la prolongation de l'armistice jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, sont malheureusement effacées par l'exposé télégraphique des résultats quasi négatifs de la dernière conférence plénière. On mande, en effet, de Constantinople, sous la date du 31 décembre et du 1<sup>er</sup> janvier, que les propositions des puissances avaient été soutenues par M. de Chaudordy et le marquis de Salisbury, au nom de toutes les puissances qui sont parfaitement d'accord; que M. de Chaudordy avait développé les propositions et réfuté les appréciations inexactes. Dans la journée du 31, les pléniptentiaires ayant reçu individuellement communication des contre-propositions turques, se sont réunis chez le général Ignatieff pour les examiner,

et ils sont tombés d'accord pour maintenir le programme de la conférence. C'est alors qu'a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier la quatrième conférence. Dans cette séance, le marquis de Salisbury a exprimé les sentiments des pléniptentiaires sur les contre-propositions turques. Pendant la discussion, les pléniptentiaires turcs ont énuméré les points sur lesquels ils ne croyaient pas pouvoir négocier, notamment : l'organisation d'une gendarmerie locale avec concours étranger, les attributions et le fonctionnement d'une commission internationale, et enfin l'agrandissement de la Serbie. Les pléniptentiaires ayant demandé si cette déclaration équivalait à un refus absolu, les délégués turcs ont répondu qu'ils avaient besoin d'en référer à la Sublime-Porte.

La prochaine séance est fixée au jeudi 4, pour recevoir de la Porte une réponse définitive. Le marquis de Salisbury a rendu visite au grand vizir, après la conférence. Il résulte d'autres informations que non-seulement les délégués turcs ont déclaré, dans la séance du 1<sup>er</sup> janvier, qu'ils ne pouvaient discuter certains points; mais encore que leurs contre-propositions s'écartent complètement des propositions des puissances. On assure que le général Ignatieff aurait déclaré qu'il ne pouvait pas discuter les propositions turques et les autres pléniptentiaires auraient partagé cette opinion. La conférence du 4 sera, dit-on, décisive. Les journaux anglais prétendent, d'après leurs correspondants de Constantinople, que les contre-propositions turques ne font même pas mention des questions relatives à la gendarmerie et à la commission internationale. Elles refusent d'accorder l'amnistie aux prisonniers bulgares, rejettent la nomination, pour cinq ans, de gouverneurs approuvés par les puissances, repoussent également les arrangements financiers proposés et d'autres articles importants. Enfin, elles ne proposent rien concernant les garanties demandées. Le général Ignatieff a lu une dépêche du prince de Gortschakoff, lui ordonnant de n'admettre aucune contre-proposition, quelle qu'elle fût.

### Affaires d'Orient.

La France publie les graves nouvelles suivantes que nous reproduisons sous toutes réserves. La Conférence de samedi a définitivement démontré que l'entente entre la Porte et les puissances, sur la base du programme des ambassadeurs, sera complètement impossible tant qu'on n'en viendra pas aux grands moyens. Les discours prononcés dès le début par M. de Chaudordy, le général Ignatieff et le marquis de Salisbury, n'ont pu amener Savlet-Pachet qu'à de vagues déclarations où le refrain : « Nous devons nous soumettre à la Constitution », revient presque à chaque phrase. Les contre-propositions incomplètes présentées jeudi et samedi n'ont pu être modifiées par la discussion, et celle qui stipule le recrutement de 12,000 gendarmes chrétiens indigènes commandés

par des officiers de nationalité mixte nommés par la Turquie, maximum des concessions faites par Midhat-Pacha, a été, nous l'avons déjà dit, déclarée inadmissible par les ambassadeurs réunis en petit comité samedi soir. A cette même réunion en petit comité, le général Ignatieff a formellement annoncé qu'il n'attendait plus qu'une occasion pour déposer un ultimatum. M. de Werther a déclaré que M. de Bismarck l'engageait à demander un congé et à venir à Berlin; enfin, lord Salisbury a manifesté sa ferme résolution d'en avoir fini avant la mi-janvier.

A l'unanimité, il a été décidé de déclarer à la séance de lundi que l'on était arrivé à la dernière limite des concessions possibles, et qu'il ne restait plus à la Turquie d'autres ressources que d'accepter. Toutes les propositions tendant à accorder à la Porte un délai pour l'exécution soit des règlements, soit de la Constitution, seront énergiquement repoussées. Le cabinet de Londres vient d'envoyer au gouvernement hellénique une communication verbale pour lui expliquer les motifs de l'arrivée de la flotte anglaise au Pirée et demander pour elle une autorisation de séjour dans les eaux de la Grèce. L'autorisation a été mandée télégraphiquement à lord Drummond. Le grand-duc Nicolas va beaucoup mieux. Aussitôt que son état le permettra, il sera transporté à Saint-Petersbourg. Les bruits qui représentent la santé de l'empereur Alexandre comme fort altérée sont dénués de fondement.

(France.) L'Estafette publie ces dépêches : St-Petersbourg, le 1<sup>er</sup> janvier. Les troubles de St-Petersbourg sont l'objet d'une enquête minutieuse. On a découvert qu'ils ont été les préliminaires d'un vaste complot. La première bataille perdue par l'armée russe devait être le signal d'une révolution à Saint-Petersbourg et à Moscou. La Commune devait remplacer l'Empire et l'Internationale devait succéder à la dynastie des Romanov.

Les Russes voient une grande analogie entre la Russie en 1877 et la France en 1870. De même que Napoléon III, l'empereur est forcé d'entreprendre une guerre qu'il ne veut pas; et si même il ne la déclare pas, il croit que les Turcs la déclareront en mars. St-Petersbourg, le 1<sup>er</sup> janvier. L'armée du Sud compte actuellement 274,000 fantassins, 12,330 cavaliers, et 245 caouens. — A Khocim, Georgiew, Akerman, Belitsa et Kicheneff, il y a de grands dépôts de vivres et de munitions. On pourra mobiliser en quinze jours, quatre nouveaux corps d'armée et d'ici au 15 février, si besoin en est, l'armée du Sud sera augmentée de 120,000 hommes. — La fabrique de Toula a reçu l'ordre de faire des barques de fer pour 40,000 hommes.

Le grand-duc Nicolas Nicolaievitch est guéri, dès demain il reprendra son commandement.

Les réceptions officielles du jour de l'an ont eu lieu dans l'ordre accoutumé et sans qu'aucun incident particulier les ait marquées. A Versailles, les entrevues des présidents de la Répu-

blique, du Sénat et de la Chambre sont faites dans l'ordre indiqué à l'avance. A Paris, la foule était grande à l'Elysée, où les réceptions ont commencé à une heure et demie. Le président avait auprès de lui les ministres, les cardinaux, les maréchaux, le grand chancelier de la Légation d'honneur, le gouverneur de Paris et le gouverneur de l'hôtel des Invalides. Aucun discours n'a été prononcé.

Dimanche, le ministre de l'intérieur avait reçu le personnel de département. Il a, à cette occasion, prononcé plusieurs discours, dont le texte nous est communiqué par l'Agence Havas.

Aux officiers de la garde républicaine, le ministre a dit : « Je compte, Messieurs, sur votre dévouement éprouvé pour nous aider à faire respecter le gouvernement républicain. C'est la première fois que j'ai l'honneur de me trouver devant un corps d'officiers. Je sais avec empressement cette occasion de dire combien je suis désireux de servir les intérêts de l'Armée. Nul, plus que moi, n'apprécie à quel point nous avons besoin d'elle. Par votre valeur, par votre discipline, par la dignité de votre vie, vous êtes au premier rang des armées de l'Europe. Et quand vous subissez des désastres militaires, tout le monde sait que vous n'en êtes pas responsables. Nous voulons faire en sorte que vous n'ayez rien à envier, sous le rapport du bien être et de la considération. C'est de notre part un sentiment de justice, de devoir. J'éprouve, pour moi, une véritable satisfaction à vous dire combien je suis passionnément épris de tout ce qui touche aux conditions d'existence et à la gloire de nos soldats; et, à cet égard, n'apprends rien à M. le colonel Lambert, mon vieil ami, que je suis heureux voir à votre tête. »

Aux officiers du corps des sapeurs-pompiers, M. le ministre a dit : « Messieurs, « Il n'y a pas de corps qui ait prouvé, plus que le vôtre, son dévouement et son abnégation. J'ai été député de l'arrondissement de Saint-Denis. En cette qualité, je vous remercie de ce que vous avez fait avant-hier, et j'ai d'ailleurs très-certainement le droit de dire qu'en vous exprimant ma cordialité et ma reconnaissance, je parle ici au nom de toute la population parisienne et de tout le pays qui connaît vos services. »

Aux maires et adjoints de Paris, le ministre s'est adressé en ces termes : « Messieurs, vous méritez la gratitude publique par votre administration ferme et intelligente; dans les deux années qui s'ouvrent, les préparatifs de l'Exposition universelle accroîtront encore votre charge, Paris a en, jusqu'à l'époque de nos malheurs, la réputation d'une ville de plaisirs. On y venait beaucoup comme au centre des frivolités mondaines. Mais Paris est aussi la ville de la Sorbonne, du Collège de France, des bibliothèques incomparables, des musées. N'établissons pas de comparaison entre ce pays-là et l'autre. Nous devons nous attacher à être les représentants du travail, de l'industrie, de la science, et par conséquent de la morale. Il n'y a pas d'œuvre plus digne des efforts des gens de cœur, et rien ne nous honorerait davantage que d'y concourir. »

« Nous avons tous, messieurs, au fond du cœur, le même amour pour la

ville de Paris. Elle est le centre même des lumières de la France, et je vous remercie de tout ce que vous faites pour augmenter sa légitime renommée. (Bravos et applaudissements) »

Au syndicat des agents de change, M. le ministre a déclaré qu'ils pouvaient compter sur la résolution du gouvernement de maintenir le calme et la paix. M. le président du syndicat des agents de change, ayant témoigné l'espoir qu'après le dénouement de la crise intérieure, la crise extérieure se résoudrait pacifiquement, M. le ministre a répondu : « Nous avons la même espérance que vous et nous comptons pour cela sur la sagesse de l'Europe. »

Le Message présidentiel qui sera lu mardi prochain devant le Sénat et la Chambre des députés, contiendra un exposé complet de la situation intérieure et extérieure de la France.

Tous les ministres participeront, chacun en ce qui le concerne, à la rédaction de ce document. M. Jules Simon, président du conseil, s'est réservé la rédaction de la partie du Message qui précède l'exposé de la situation de la France, et la rédaction de la déclaration qui indiquera la politique qu'entend suivre le cabinet. (Bien Public)

Le Message présidentiel qui sera lu mardi prochain devant le Sénat et la Chambre des députés, contiendra un exposé complet de la situation intérieure et extérieure de la France.

Tous les ministres participeront, chacun en ce qui le concerne, à la rédaction de ce document. M. Jules Simon, président du conseil, s'est réservé la rédaction de la partie du Message qui précède l'exposé de la situation de la France, et la rédaction de la déclaration qui indiquera la politique qu'entend suivre le cabinet. (Bien Public)

Le Message présidentiel qui sera lu mardi prochain devant le Sénat et la Chambre des députés, contiendra un exposé complet de la situation intérieure et extérieure de la France.

Tous les ministres participeront, chacun en ce qui le concerne, à la rédaction de ce document. M. Jules Simon, président du conseil, s'est réservé la rédaction de la partie du Message qui précède l'exposé de la situation de la France, et la rédaction de la déclaration qui indiquera la politique qu'entend suivre le cabinet. (Bien Public)

### LETRE DE PARIS

(Correspondance particulière)  
Paris, le 2 janvier 1877.

Il ne s'est guère fait de politique hier, à Paris. La douceur exceptionnelle de la température avait attiré une foule énorme sur les boulevards, et je crois que les petits marchands n'ont pas eu à se plaindre de la recette. La circulation a donc été énorme depuis neuf heures du matin jusqu'à minuit. Je vous assure qu'au milieu de ce va-et-vient il n'était guère question du Sénat, ni de la Chambre des députés. Il est vrai que ces préoccupations reviennent assez vite, puisque le Parlement rentre en session la semaine prochaine. Mais d'après l'impression générale, ce serait qu'une prise d'acte nécessaire par la constitution.

Après avoir renouvelé leurs bureaux, c'est-à-dire pourvu à l'élection des présidents, vice-présidents et secrétaires, dont les pouvoirs sont expirés depuis le 31 décembre, les deux Chambres prendraient plusieurs semaines de vacances. Si le gouvernement est prêt à déposer le budget, alors on nommera encore la commission chargée de l'examiner à la Chambre des députés, puis, ce travail fait, l'on se séparerait pour prendre les vacances dont on est privé par les dispositions de l'acte constitutionnel du 25 février 1875, à partir du second mardi de l'année.

Les nouvelles de l'extérieur sont moins rassurantes que le public ne se l'imagine. A ce point de vue, les deux séances que la conférence de Constantinople a tenues, hier et samedi, ne permettent pas de dire que jusqu'à présent, la Porte veuille entrer bien avant dans le plan de la pacification des Balkans proposé par l'Europe.

Néanmoins, si les commencements ont été difficiles, j'espère encore que la suite des négociations le sera moins. Jeudi, la Turquie doit donner sa réponse décisive : cette réponse, j'en ai la certitude, n'aura encore pas ce caractère. En somme, la Porte croit avoir deux mois devant elle, et elle veut les épuiser avant de prendre une résolution

catégorique. Néanmoins, si jeudi il n'est pas permis d'inférer des déclarations de la Turquie une attitude plus conciliante, je m'attends à voir la conférence clore les travaux, et l'Europe affirmer son entente par des manifestations de l'ordre le plus clair et le moins discutabile. Il est à remarquer aussi combien le pléniptentiaire allemand s'efface à Constantinople; on n'a pas encore pu jusqu'ici entendre un seul mot sorti de ses lèvres. Cependant, il faut dire que sa signature a été donnée sans difficultés à toutes les décisions de ses collègues. Mais il est certain que la Russie pouvait s'attendre à un concours plus dévoué de la part du cabinet de Berlin, et que l'attitude de ce dernier témoigne une fois de plus, de la résolution invariable où il est de ne pas se mêler de la question, et de paraître indifférent à la solution qui l'attend, pacifique ou autre.

Hier a eu lieu à Berlin, la fête du 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'entrée de l'empereur d'Allemagne dans l'armée prussienne. Les discours qui ont été échangés à ce propos, entre l'empereur et son fils, au nom des maréchaux et des généraux, respirent une confiance illimitée dans la force de l'armée allemande, et expriment la certitude que l'empire est à l'abri de tous les dangers extérieurs.

Ici, le corps diplomatique tout entier s'est transporté chez le maréchal et lui a présenté ses vœux de bonne année en présence du président du Conseil et du ministre des affaires étrangères. Cette réception n'a donné lieu à aucune particularité. L'ambassadeur d'Allemagne, rentré de l'avant-veille à Paris, a tenu au maréchal un langage des plus courtois. Je puis vous garantir que l'arrêté de M. Welcke, sur les entremises à Lyon, sera énergiquement défendu par M. Jules Simon contre toutes les attaques de la députation du Rhône. La nécessité de soumettre les discours à l'autorité administrative, l'interdiction de se livrer, à l'occasion des enterremens, à aucune manifestation politique, ce sont là des dispositions appliquées partout et qui doivent être maintenues à Lyon comme ailleurs. Dix préfets ont pris, depuis un an, des arrêtés semblables, même dans des villes où ils n'exercent pas les fonctions municipales; par conséquent, il n'y a rien d'étonnant à ce que Lyon ne jouisse pas sous ce rapport, d'un privilège qui ne répondrait à aucun intérêt sérieux.

### (Autre correspondance.)

Paris, 2 janvier 1877.  
Aucune nouvelle proprement dite aujourd'hui. Il n'y a que des appréciations extrêmement confuses, du reste, et contradictoires.

Le monde financier, satisfait des quelques jours de calme que lui assurent les vacances parlementaires, paraît enfin à l'optimisme, sentiment que corrobore la prolongation de l'armistice. Dans les cercles politiques, même divergence de vues qu'on verra demain du triomphe de M. J. Simon.

Les vieux débris républicains de 1848 figurent parmi les plus mécontents; ce qu'on attribue au peu d'accueil qui leur est fait par M. J. Simon.

Ces personnages auraient compté sur un grand nombre de places et de situations officielles, lesquelles leur ont nullement été offertes, au contraire, les faveurs ministérielles semblent ré-

### Feuilletton du Journal de Roubaix

DU 4 JANVIER 1877.

— 6 —

### LA

### Fille du Rebouteur

CHAPITRE IV  
JACQUES LE REBOUTEUR  
(Suite)

Avouons-le cependant, à cette règle sage il y avait une exception. Cette exception, c'était le docteur Jean Cauvain, ce Cauvain maudit, la cause indirecte de la mort de Pierre... car enfin, sans les poursuites jamais Jacques n'aurait songé à faire de son fils un médecin, jamais Pierre ne serait allé à Paris, et, par conséquent, l'enfant serait encore là... le fatal bistouri n'y serait pas.

Quand ces pensées-là traversaient son esprit, il se tournait dans la direction de la demeure de Jean Cauvain, et son poing montait vers l'horizon, tous gros de menace et de colère. D'ailleurs il avait un fils aussi, ce Jean Cauvain... un fils qui se portait à merveille, qui venait d'être reçu docteur, qui allait s'établir dans le pays et réaliser le rêve évanoui du pauvre père Ysabeau. Aussi comme il le jalouait à son tour, ce mauvais Cauvain ! comme il le haïssait, comme il saisissait avec empressement chaque nouvelle occasion de lui jouer quelque mauvais tour ! On le savait bien dans le pays, on y avait fait ce nouveau

proverbe : « Ysabeau et Cauvain, c'est comme qui dirait chien et chat. »

Pauvre bonhomme Jacques ? cette taquine amonésie du vieillard faillit lui porter encore une fois malheur. Le docteur Cauvain ayant remis une clavicule fortement endommagée, le père Ysabeau fut à son tour appelé, trouva l'opération mal faite, et la repris à son système. Le patient mourut, soit du médecin, soit du rebouteur, soit tout simplement de la blessure. Peut-être même de tous les trois. Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ? Quoi qu'il en fût, l'affaire eut un certain retentissement. Le rebouteur se vit mander chez le procureur impérial, qui le tança d'importance. Un jeune magistrat, tout feu tout flamme encore, très-bon en réalité, mais s'efforçant d'autant plus de paraître terrible.

« Je veux bien vous faire grâce encore pour cette fois, déclara-t-il en forme de préoraison. mais à la première incartade, je sévirai inexorablement... Tenez-vous en pour averti, ce sera la prison. »

Il y avait huit jours à peine de cela, lorsque survint l'accident du père Leday.

### CHAPITRE V

THERÈSE.  
Ce même jour, vers les dix heures du soir, il y avait encore de lumière dans la grande salle de la ferme à Jacques Ysabeau.  
Double lumière, à savoir : une lampe

posée sur la table de chêne, une bonne flambe pétillant sous la haute cheminée. Bien qu'on fût au milieu d'avril, les soirées étaient encore fraîches. Entre ces deux clartés, le père et la fille étaient assis. Celle-ci, sur un bas tabouret, brodant une nappe d'autel qu'elle destinait à l'église du village.

Celui-là, dans le vieux fauteuil patriarcal, un coude sur la table, les deux mains étendues vers un grand bouquin placé en pleine lumière de la lampe.

Cette lampe, coiffée d'un large abat-jour vert, éclairait par en bas le visage du vieillard, tandis que la partie supérieure restait à demi plouffée, dans l'ombre, sauf quelques reflets argentés parmi son épaisse chevelure entièrement blanche, mais toute crépêlée comme celle d'un enfant.

Au milieu de cette leur estompée, adoucie, quelque peu verdâtre, qui filtrait à travers l'abat-jour, on distinguait, jusque dans les moindres détails, la physionomie studieuse et recueillie du rebouteur. Le front était large, protubérant, jaunissant comme un vieil ivory. Entre les gros sourcils, ces deux plus profonds que creuse la pensée ; tout à l'enfouir des yeux, qu'on ne pouvait voir, ces rides ravinées que creusent les larmes. La figure était longue et comme parcheminée. Le profil plein de caractère, la bouche narquoise, le menton ferme et dé-

celant la ténacité dans le vouloir. C'était une tête robustement originale ; elle tenait tout à la fois du paysan et du savant, naïve par certains aspects, et d'autres songeuse et chercheuse. A le voir ainsi, méditant ce vieux livre à cette clarté douteuse, vous eussiez dit un de ces alchimistes du moyen âge dont les maîtres flamands aimaient à peindre la veille opiniâtre. L'illusion se complétait par sa longue et large veste de velours gros bleu, avec gilet et pantalon pareils, celui-ci relevé dans de hautes guêtres de cuir, celui-là s'en-tourant comme pour laisser passer un flot de toile bise. Presque un costume Louis XIII. Le livre aussi datait de cette même époque ; c'était un ancien traité d'ostéologie, avec gravures à l'eau-forte. Par ses goûts comme par son allure, Jacques le rebouteur était un homme du temps passé, un rude anachorète du seizième siècle.

Thérèse, pour sa part, idéalisait admirablement ce simple intérieur. Elle aussi semblait appartenir à des temps moins sceptiques et plus austères que les nôtres. Comme elle était assise beaucoup plus bas que son père, la lumière tombait en plein sur elle et l'enveloppait tout entière comme d'un chaste aurore, au milieu de laquelle se détachait délicatement sa charmante tête blonde, puis la gracieuse forme de son sveltes corps, habillée d'une robe de laine grisâtre, au long plis droits et modestes, sur laquelle tranchait seulement une guimpe de toile empesée, un

tablier de soie noir et le fin tissu qu'elle brodait. Ses mains surtout, ses longues mains effilées, étaient adorables. Tant que son père lisait, les yeux de la jeune fille restaient attachés sur son ouvrage. S'arrêtait-il pour quelques commentaires à son adresse, elle relevait vers lui son joli visage attentif et grave, que parfois effleurait à peine un respectueux sourire.

Lorsque enfin le vieillard se laissait aller à quelque rêverie silencieuse, le front pur de la jeune fille aussi s'inclinait, et l'on n'entendait plus au dehors que le grésillement de la pluie contre les vitres, et la plainte des arbres du verger, que tourmentait le vent; à l'intérieur, les petits bruits d'une page tournée, de l'aiguille active, ou bien encore le vague ronflement d'un grand chien de berger qui dormait tout contre l'âtre, au pied de son maître.

Tout à coup l'animal, bien que sans se réveiller encore, fit entendre un grognement sourd. « Oh ! oh ! dit le vieillard, qui peut nous venir à pareille heure ? — Personne peut-être. Brave rêve. » Comme pour donner un démenti à sa jeune maîtresse, Brave se releva tout aussitôt, lâchant un premier aboiement. « Je calamitais sa vigilance, reconnut la jeune fille, il doit y avoir quelqu'un. — Quelqu'un peut-être qui passe sur la route, » objecta Jacques à son tour.

Mais déjà le chien, comme devenu furieux, s'élançait contre la porte. Jacques alla l'ouvrir et cria au dehors un vigoureux : « Qui va là ? — Moi, répondit dans l'éloignement une voix enfantine. — Qui, toi ? — Césarine... Césarine Leday... mon pauvre grand-père... un grand malheur... — Alors, arrive donc ! la barre n'est fermée qu'à un loquet. — Mais je ne peux pas le trouver, votre loquet. — Attends, j'y vais. Ici, Brave ! tout beau ! »

Quelques instants après, Jacques ramenait la pauvre petite Césarine, toute ruisselée de pluie, bien qu'encore abritée sous son jupon de futaine, en guise de capuchon. Tout en grelottant, tout en sanglotant, elle voulait s'expliquer, mais en vain. « Assieds-toi tout d'abord auprès du feu, interrompit Thérèse, et réchauffe-toi... Calme-toi, ma pauvre enfant. Tu nous diras ensuite ce qui t'amène. » Césarine obéit, se laissa dorloter, mais sans même y prendre garde, tout absorbée qu'elle était par le malheur de son grand-père. Elle parvint enfin à se faire comprendre du rebouteur et de sa fille.

« Pauvre vieillard ! s'écria celle-ci, la jambe cassée, à soixante-dix-sept ans; mon père, il faut y courir ! — Jacques, d'un premier élan, se diri-